



Comment donner son avis pendant la phase règlement ?



S'informer et contribuer sur le site internet du PLU :
plu.clermontmetropole.eu



Écrire par courrier à l'adresse suivante :
Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231
63007 Clermont-Ferrand



Écrire un mail à l'adresse :
plui@clermontmetropole.eu



**EXPRIMER
SON AVIS**
et ses propositions
dans les registres
déposés au siège de
la Métropole
et dans les mairies
de chaque
commune

Le programme de la concertation pour le PLU

Durée : avril 2022 à mi-2023

Débats en ligne pendant toute la durée de la phase règlement



Les prochains rendez-vous de la Métropole pour le PLU

En mai et juin, venez explorer le territoire avec nous !



Inscriptions ouvertes pour les balades

**6 mai, 21 mai
et 10 juin**

Évènements gratuits

Nombre de places limité
Inscription obligatoire

Contact et réservation

04 43 76 26 92

plui@clermontmetropole.eu

Toutes les informations utiles (heures de départ et lieux de RDV notamment) seront prochainement communiquées sur le site internet du PLU :

plu.clermontmetropole.eu